



**COMITÉ DIRECTEUR**  
**Procès-verbal N°08 - 2016/2017**  
**JEUDI 27 AVRIL – AUTUN**

**MEMBRES PRÉSENTS** : MMES GAUDIOT, GREGOIRE, LARCHER, VALTAT, DR COLLIN, MM BENUCCI, BOULAY, BRIERE, CLEMENT, CUENOT, DEPIERRE, JACOTOT, LAMOTTE, MARGUERY, MARTIN G, MARTIN JL, MORIAUX, PRUDON Ge, PRUDON Gi, QUINCY.

**MEMBRES EXCUSÉS** : MMES CUENOT, DERAINE, GUERIN, SAUVAGEOT, MM DESBOIS, MALIBANGAR, POUPENEY.

**INVITÉS PRÉSENTS** : LAETITIA, MMES THERAROS (CD 58), MM BERTHEAU (CD71), PETIOT (CTF), TAFFINEAU (CD89).

**INVITÉS EXCUSÉS** : MM. FAURE (CTS), LAUMET et VERNOUD (CD 21)

B. DEPIERRE ouvre la séance en déplorant un trop grand nombre d'absents. Il rappelle que l'engagement au Comité Directeur dure quatre années à raison de 5 réunions par an. La reconstitution tiendra compte des personnes indisponibles car ceci nuit au bon fonctionnement de la Ligue, comme ce soir où l'approbation des nouveaux statuts est un sujet important à l'ordre du jour. Il remercie les Présidents des Comités Départementaux de leur présence.

JM BOULAY informe qu'à ce sujet il a dressé la liste des membres absents pour la saison.

D'autre part, B. DEPIERRE exprime toute la sympathie du Comité à Adeline THERAROS, en deuil familial.

Il souhaite à Gilbert MARTIN un prompt rétablissement en raison dernièrement de quelques problèmes de santé.

Il rappelle le décès d'Alphonse RATAJCZAK, ancien Vice Président et Trésorier de la Ligue, et adresse une pensée à son épouse Suzanne et sa fille.

Il informe du décès de M. GUYBOURDENCHE ancien dirigeant du CHALON BC et CHAGNY, et présente toutes ses condoléances à sa famille, certains élus ont assisté aux obsèques.

Il fait part également du décès du fils de S. BESCOUD, animateur à la JDA DIJON, au nom du Comité Directeur il présente ses sincères condoléances.

**1 – APPROBATION STATUTS DE LA NOUVELLE RÉGION**

B. DEPIERRE présente le sujet important de la soirée, les nouveaux statuts de la future région Bourgogne/Franche Comté qui doivent être approuvés.

Quatre points essentiels :

- Le nouveau Comité Directeur comprendra 33 membres avec entre 9 et 10 femmes au prorata des effectifs,
- Le siège sera à Dijon. Le nombre des membres qui composeront le Bureau régional sera égal à la moitié du nombre de personnes au Comité Directeur plus une,
- Les Comités départementaux auront des statuts du même type.

Christian CUENOT, souligne que c'est un projet de statuts qui doit être approuvé par le CD et ces statuts seront validés à l'assemblée générale extraordinaire de la Ligue à HERY.

Des remarques sont apportées :

- Ajouter le mot « pas » alinéa 4, page 4, concernant la représentation des clubs à l'assemblée générale.  
« Il ne pourra **pas** s'il n'est pas à jour de ses finances »,
- Article 9 « composition du comité directeur » deuxième paragraphe, le mot « licencié**E** »,

Ces changements seront apportés.

D. TAFFINEAU pose la question relative au nombre de femmes dans la composition du Comité Directeur, sur un quota de 9, si seules 7 femmes se présentent, des hommes peuvent-ils compléter les deux places supplémentaires. La réponse est non.

N. GAUDIOT demande s'il est possible de proposer un autre lieu pour une seconde antenne pour la nouvelle Ligue. En effet, article 2, alinéa 2, il est noté « siège de la Ligue à Dijon », « une antenne à Besançon », y'a-t-il une possibilité d'avoir une seconde antenne à Autun.

B. DEPIERRE infirme cette possibilité.

## **2 – ACTIVITÉS PRÉSIDENT SECRÉTAIRE**

Le Président remercie toutes celles et ceux qui ont œuvré pour la Ligue et l'ont représenté à diverses manifestations.

### **♦ Réunion DRJS**

B. DEPIERRE a assisté à une grande réunion de la DRJS sur l'emploi dans le sport. Il a rencontré de M. BONNETAIN, nouveau Directeur du CREPS.

### **♦ Annuaire officiel 2017/2018**

JC BRIERE informe qu'il y aura beaucoup de modifications réglementaires fédérales. Il demande aux Présidents de commission de transmettre les changements pour la saison 2017/2018 début juillet afin de rédiger la nouvelle édition.

### **♦ Match CSBGAM/ CURGY**

B. DEPIERRE a désigné JC BRIERE comme délégué sur cette rencontre qui se déroulera le 13 mai prochain à Autun.

Une table de marque officielle sera également mise en place. Il a été demandé à la CRO de désigner des arbitres chevronnés pour cette rencontre.

### **♦ Fusion Bourgogne Franche-Comté**

La prochaine réunion du CCR se tiendra mercredi 17 mai au CFA du sport à Dijon.

Concernant les avancées, B. DEPIERRE rappelle que la formation des cadres est déjà commune cette année.

Les commissions Sportive préparent les championnats jeunes qui seront communs dès septembre 2017.

Les imprimés d'engagement sont prêts et seront envoyés rapidement pour un retour le 03 juillet.

D. MORIAUX pose la question concernant les championnats seniors, B. DEPIERRE informe qu'ils ne pourront pas être communs dès septembre 2017 la mise en place étant plus complexe.

Il a toutefois été programmé les finales Seniors Féminines et Masculins Bourgogne/Franche Comté, qui se dérouleront dimanche 11 juin à DAMPARIS dans le Jura.

### **♦ Assemblée générale Ligue**

Elle se tiendra samedi 17 juin à HERY dans l'Yonne. M. SALMON, représentera la FFBB. Une animation de la Caravane du Basket est prévue sur place.

B. DEPIERRE annonce qu'il reste des Lettres de Félicitations et Médailles de Bronze à remettre, il demande aux Présidents des Commissions de lui faire des propositions.

### **♦ Formation dirigeants**

JC BRIERE informe que nous sommes relancés par la FFBB concernant le Carrefour d'échanges des Ligues qui s'est tenu le 1<sup>er</sup> avril à Bron, afin de renvoyer le document de présentation de la gestion de formation des techniciens pour le 28 avril.

D. TAFFINEAU confirme que Christine CUENOT avait demandé à N FAURE de bien vouloir remplir ce document, propre au CTS, lors de la dernière réunion de Comité Directeur. C'est un sujet important, il faut insister auprès de N. FAURE afin qu'il rédige cette présentation.

S. VALTAT ajoute que de ce fait, lors de cette journée, la Bourgogne a été un peu le mauvais élève puisque rien n'a pu être présenté, d'autant plus que cette requête avait été formulée il y a déjà plusieurs semaines.

### 3 – EFFECTIFS LICENCES

		2016/2017 au 27/04						
	2015/2016 au 27/04	M	F	TOTAL	différence	%	Licences OBE	Licences Contact Avenir
CD 21	3 939	2 772	1 166	3 938	-1	-0,03	293	67
CD 58	1 516	984	548	1 532	16	1,06	42	
CD 71	5 006	2 945	1 871	4 816	-190	-3,80	176	15
CD 89	1 939	1 230	689	1 919	-20	-1,03	15	0
<b>Ligue</b>	<b>12 400</b>	<b>7 931</b>	<b>4 274</b>	<b>12 205</b>	<b>-195</b>	<b>-1,57</b>	<b>526</b>	<b>82</b>
FFBB	534 008	348 404	188 551	536 955	<b>2 947</b>	0,55	116 781	5 213

B. DEPIERRE fait constater le léger retard avéré. Il rappelle que les licences jeunes de U7 à U11 sont délivrées gratuitement depuis le 1<sup>er</sup> avril jusqu'à la fin de la saison.

Il est remarqué le gros recul du Comité 71, mais le Président rappelle que c'est aussi le plus grand département.

B. DEPIERRE espère que ce retard sera rattrapé et que l'on puisse arriver au moins, au même chiffre que l'an passé.

### 4 – APPROBATION DES PV

Le PV n°7 est adopté à l'unanimité.

### 5 – CARAVANE DU BASKET ANNEXE 1

B. BERNARD expose le projet, à ce jour 9 dates calées officiellement et 5 en attente de confirmation.

Cette opération démarrerait le dernier week-end de mai et se terminerait fin août. Toutes les catégories d'âges sont attendues, de 7 à 77 ans.

Il y a donc un besoin urgent d'un cadre qui assurera toute l'animation.

Concernant le matériel, le comité 21 met à notre disposition sa structure gonflable, le comité 71 pourra être sollicité également pour certaines dates. Il avait été envisagé d'acquérir une structure à la Ligue mais il s'agit d'une dépense importante et comme il est possible de bénéficier de celles des comités départementaux cette année, le projet sera réétudié.

Les dates ont été fixées en rapport avec des événements phares des villes. Les lieux principaux sont des lieux de villégiature, comme souhaité, qui restent très fréquentés l'été.

B. DEPIERRE confirme que ce sera une opération importante pour faire connaître notre discipline et augmenter nos licenciés. Des licences avenir pourraient être contractées le jour de l'animation.

B. BERNARD pose la question concernant l'assurance, M. MARGUERY demandera au Crédit Mutuel les démarches à entreprendre.

Concernant l'encadrement, certains clubs sont prêts à aider, un animateur sera recruté. B. DEPIERRE informe qu'il doit recevoir deux candidats.

Pour les dotations, un budget étant prévu, quelques objets publicitaires seront achetés. (porte clés, marqueurs fluo, BD, balles...)

## **6 - JEUNES ET TECHNIQUE**

### **♦ Challenge régional Benjamins(nes)**

B. DEPIERRE remercie le club du DA DIJON 21 pour la très bonne organisation de la journée.

Il remercie chaleureusement JM BOULAY, chef de délégation, qui a accompagné cette année encore les deux jeunes bourguignons à Paris. Anais PEPE de USC MONETEAU a terminé à la 28<sup>ème</sup> place et a été sacrée championne 3x3, Thibault PEREIRA de DA DIJON 21 a quant à lui terminé 8<sup>ème</sup>. Félicitations à eux.

JM BOULAY déplore un peu l'organisation cette année, du fait des élections présidentielles les rencontres ont débuté à 6H30 le matin et tout était fini à 10H15.

Il faut saluer également le parcours de l'équipe U17 F de ELAN CHALON qui s'est qualifié pour la finale de la Coupe de France.

### **♦ TIL U13 ET U14**

Il s'est déroulé du 24 au 26 mars dernier à VICHY.

JL MARTIN est satisfait du travail fait au niveau des jeunes, même si les autres zones restent physiquement meilleures. Il déplore l'insuffisance de meneur en Bourgogne. Petit bémol sur la catégorie U14F où l'effectif était réduit du fait de plusieurs blessures.

### **♦ TIL U15**

Il s'est déroulé sur le week-end Pascal du 15 au 17 avril à Dijon.

B. DEPIERRE remercie particulièrement JL MARTIN et son équipe (F. BENUCCI, A. QUINTIN, le CTS et le CTF) pour la bonne organisation de ce tournoi. Il remercie également le CSL DIJON et le DIJON FÉMININ BASKET pour la gestion de la buvette. JL MARTIN remercie le club de DA DIJON 21 pour avoir mis à leur disposition leur stagiaire. B. DEPIERRE déplore toutefois un double incident, un enfant faisant partie du Pôle a quitté le tournoi avant la fin et le papa de deux autres enfants a eu de vifs échanges verbaux avec l'entraîneur et son adjoint.

Afin d'éviter ce genre de problème à l'avenir, B. DEPIERRE préconise de ne sélectionner que les polistes.

### **♦ DOSSIERS U18 ET U15 ÉLITE**

La Bourgogne dispose de deux places en U18 M, sont candidats ELAN CHALON et JDA DIJON.

Quatre places en U18 F (3 places au départ, 1 place supplémentaire initialement prévue à la Franche Comté qui n'a pas d'équipe dans cette catégorie), sont candidats BC CHENOVE, CHARNAY BBS, CHALON BC et ELAN CHALON. Pour les U15 M, une seule place, est candidat la JDA DIJON et pour les U15 F une place également, candidat BC CHENOVE. B. DEPIERRE confirme que tous ces clubs sont retenus.

### **♦ POLE ESPOIRS**

La réunion pour les futurs entrants s'est déroulée le 5 avril au CREPS de Dijon avec présentation du projet. Les retours sont demandés pour le 3 mai. A ce jour, 7 retours positifs sur 10 filles et 5 sur 9 garçons.

Un seul refus. JL MARTIN précise que même si l'on dispose de 12 places pour chaque catégorie, l'objectif n'est pas de compléter absolument l'effectif. Le potentiel féminin est intéressant cette saison et chez les garçons de meilleures qualités individuelles ont été détectées.

### **♦ MINI BASKET**

Il se tiendra lundi 8 mai au Campus universitaire de Dijon. B. DEPIERRE annonce un record d'équipes engagées, 132 à ce jour. C'est un beau succès. Il reste cependant quelques clubs régionaux et championnats de France qui n'ont inscrits aucune équipe.

Rappel du règlement : un club évoluant en région a l'obligation d'engager au minimum 1 équipe et un club évoluant en championnat de France a l'obligation d'engager au minimum 2 équipes sans quoi une amende de 100€ sera appliquée. B. DEPIERRE suggère de revoir cette pénalité financière à la hausse.

Il remercie la FFBB, le Conseil départemental, le Crédit Mutuel et la ville de Dijon qui nous ont offert des dotations.

JM BOULAY pose la question concernant la sécurité des lieux, par rapport à la situation d'état d'urgence.

B. DEPIERRE indique que la ville de Dijon prendra ces dispositions, un courrier sera adressé.

#### ♦ BOURGOGNE BASKET CAMP

A ce jour, 98 inscrits pour la 1<sup>ère</sup> semaine du 09 au 14 juillet, cette semaine va être clôturée.

80 inscrits pour la seconde semaine du 16 au 21 juillet et 21 inscrits pour la 3<sup>ème</sup> et dernière semaine du 23 au 28 juillet. Comme l'an passé, la 3<sup>ème</sup> semaine est la dernière à se remplir, mais les inscriptions arrivent très vite et nous recevons de très nombreux appels et mails de demandes.

Le recrutement de l'encadrement est bouclé, il y aura cette année quatre cadres féminines par semaine dont deux joueuses évoluant en ligue féminine.

Il y aura également une intervention de Hugues THEPENIER, jeune arbitre international, sur deux des semaines.

M. MARGUERY demande au CTF de lui fournir les éléments pour chaque cadre, afin d'établir un contrat type et transmettre ces éléments à l'association APSALC qui établit les fiches de paie.

#### ♦ STATUT ENTRAINEURS

S. VALTAT a procédé au contrôle du statut de l'entraîneur au 30 avril comme stipulé dans les règlements.

A ce jour, 4 clubs ne sont pas en règle. Après les avoir contactés et informés par mail voici les sanctions proposées :

Cat.	Club	Entraîneur	Diplôme	Motif	Sanction au 30/04
PNM	COSNE US	Abdoulaye N'DIR	ER	Non recyclé	-2 points
PNF	ST APOLLINAIRE	Clément PINGON	?	Pas de justificatif diplôme	-4 points
PNM	DA DIJON 21	Sébastien ROLLET	BE		-2 points
PNF	ST VINCENT BRAGNY				-8 points

Toutefois S. VALTAT alerte sur la situation du club de l'US COSNE, second au classement PNM, dont l'entraîneur n'est pas recyclé à ce jour et qui fait la sourde oreille, il ne répond pas.

A.THERAROSZ informe qu'il reste une soirée technique dans la Nièvre prévue le 02 mai prochain, décalée compte tenu des vacances scolaires.

Sans retour du club de COSNE à ce jour, la sanction est appliquée. Les propositions sont validées à l'unanimité. D'autre part, S. VALTAT ajoute qu'il a été difficile d'élaborer le pointage du fait de l'absence de certaines feuilles de marque malgré plusieurs rappels aux clubs. Elle demande si l'amende peut être augmentée concernant ce cas dans les dispositions financières. M. MARGUERY confirme que cela reste possible mais il faut s'harmoniser avec les comités départementaux.

Le Comité Directeur valide ses propositions.

La FFBB a mis sur pied des contraintes de plus en plus strictes sur les diplômes requis pour entraîner à chaque niveau.

Jusqu'en 2015 les conseillers techniques préparaient aux formations EJ et ER, puis BPJEPS et DEJEPS pour les niveaux fédéraux. Tout cela a été modifié, avec l'introduction du CQP, CQP 1, CQP 2 et CQP 3 qui sont palliatifs

à l'EJ/ER pour entrainer en région et jusqu'en Nationale 3. A ce jour, la FFBB a créé un nouveau diplôme, au-delà du DEJEPS (diplôme Jeunesse et Sports) qui permettait d'entrainer aux niveaux Nationale 1, 2...

Ce sera applicable dès le 1<sup>er</sup> septembre 2018, à partir de cette date les diplômes (BPJEPS, DEJEPS, de jeunesse et Sports) ne sont plus certifiés par la charte de l'entraîneur et il n'existe aucune équivalence.

B. DEPIERRE demandera au DTN qu'il puisse faire une note précise afin de diffuser cette information à tous nos clubs car c'est un sujet très important. Une quarantaine de clubs bourguignons seront concernés.

## **7 – SPORTIVE** ANNEXE 2

B. DEPIERRE tient à féliciter les clubs de CHARNAY BBS, CSL DIJON et LA CHARITÉ pour leur qualification aux play-offs d'accession. Il leur adresse les encouragements du Comité Directeur.

### ♦ Seniors

JL LAMOTTE présente 5 propositions de forfaits, dont un forfait général en PNF à déplorer, ST VINCENT DE BRAGNY.

#### • Match PNM 141 du 02/04/17

Suite à la journée de Championnat régional PNM du 02/04/2017, match n°141, opposant ES PRISSE à DA DIJON 21 :

- **Attendu que votre équipe PNM ne s'est pas déplacée à PRISSE,**

Par ces motifs, et sur proposition de la Commission sportive, conformément à l'article 15 des règlements généraux, le Comité Directeur réuni le jeudi 27 avril 2017 décide :

**MATCH PERDU PAR FORFAIT POUR DA DIJON 21.**

**ES PRISSE      20                              DA DIJON 21              0**

L'amende prévue de 174 euros sera à régler sous 8 jours par DA DIJON 21.

#### • Match RM2 260 DU 02/04/17

Suite à la journée de Championnat régional RM2 du 02/04/2017, match n°260, opposant LOUHANS BC à EBFN :

- **Attendu que votre équipe RM2 ne s'est pas déplacée à LOUHANS,**

Par ces motifs, et sur proposition de la Commission sportive, conformément à l'article 15 des règlements généraux, le Comité Directeur réuni le jeudi 27 avril 2017 décide :

**MATCH PERDU PAR FORFAIT POUR EBFN.**

**LOUHANS BC 20                              EBFN              0**

L'amende prévue de 87 euros sera à régler sous 8 jours par EBFN.

#### • Match RM2 264 DU 09/04/17

Vous avez une équipe évoluant dans le championnat régional RM2 :

- **Attendu que le 02 avril 2017 vous avez déclaré forfait pour la rencontre n°260 vous opposant à LOUHANS BC,**
- **Attendu que le 09 avril 2017 votre équipe ne s'est pas déplacée pour la rencontre n°264 vous opposant à ELAN CHALON,**
- **Attendu qu'il s'agit de votre second forfait de la saison,**

Par ces motifs, et sur proposition de la Commission sportive, conformément à l'article 15 des règlements généraux, le Comité Directeur réuni le jeudi 27 avril 2017 décide :

**FORFAIT GÉNÉRAL EBFN en RM2**

L'amende prévue de 256 euros sera à régler sous 8 jours par le club EBFN.

#### • Forfait général PNF

Vous avez une équipe évoluant en PNF :

- **Attendu que le 03 avril 2017 vous avez déclaré forfait général dans cette catégorie,**

Par ces motifs, et sur proposition de la Commission sportive, conformément à l'article 11.2 des règlements généraux, le Comité Directeur réuni le jeudi 27 avril 2017 décide :

**FORFAIT GÉNÉRAL ST VINCENT DE BRAGNY en PNF**

L'amende prévue de 383 euros sera à régler sous 8 jours par le club ST VINCENT BRAGNY.

• **Match RM2 225 DU 22/04/17**

Suite à la journée de Championnat régional RM2 du 08/01/2017, match n° 225, opposant ASA VAUZELLES à US ST REMY, reportée au 22 avril 2017 :

- **Attendu que le 08 janvier 2017, la rencontre n'a pu se jouer pour cause d'intempéries,**
- **Attendu que cette rencontre a été reportée au 22 avril 2017 en accord avec les deux clubs,**
- **Attendu que votre équipe ne s'est pas déplacée le 22 avril 2017 à VAUZELLES,**

Par ces motifs, et sur proposition de la Commission sportive, conformément à l'article 15 des règlements généraux, le Comité directeur réuni le jeudi 27 avril 2017 décide :

**MATCH PERDU PAR FORFAIT POUR US ST REMY 2**  
**ASA VAUZELLES                      20                      US ST REMY 2                      0**

L'amende prévue de 87 euros sera à régler sous 8 jours par le club US ST REMY.

Les frais d'arbitrage, à hauteur de 224.10€ seront à la charge de US ST REMY.

Le match retour se jouera le samedi 06 mai à 20H30 à Vauzelles.

Le Comité Directeur adopte à l'unanimité ces propositions.

D. MORIAUX souhaite pouvoir fixer la date de l'open féminin au plus vite, une demande a été faite auprès de la CRO pour coupler avec un recyclage des officiels.

♦ **Coupe de Bourgogne Seniors « Crédit Mutuel »**

Le 3<sup>ème</sup> tour pour les seniors féminines se déroulera le 30 avril prochain.

Les demi-finales et finale sont prévues dimanche 28 mai. Suite à un appel à candidature pour l'organisation, D. MORIAUX nous informe que trois clubs sont candidats, JS MARZY, AB CHATENOY et AS AUXONNE.

La commission propose JS MARZY pour l'organisation des finales féminines et AS AUXONNE pour les finales masculines, le club de CHATENOY ne disposant pas d'appareil 24 secondes. Le Comité Directeur approuve à l'unanimité cette proposition.

D. MORIAUX indique que des oriflammes seront remises aux vainqueurs. JL LAMOTTE se rendra à MARZY et D. MORIAUX à AUXONNE.

B. DEPIERRE rappelle qu'il faut préparer les récompenses des équipes régionales pour l'assemblée générale.

**8 – CRO ANNEXE 3**

PA QUINCY, Vice Président de cette commission se fait rapporteur, le Président étant excusé. Il annonce une réunion prévue le 11 mai prochain avec les Présidents des Comités Départementaux et des CDO à Autun avec principal ordre du jour trouver des solutions pour augmenter le nombre d'arbitres. Une évolution importante de la CRO, déléguer aux départements, qui sont plus proches du terrain et donc plus près des arbitres clubs afin de pouvoir détecter et amener des potentiels.

S. VALTAT souhaite ajouter qu'une note a été faite concernant les incivilités faites aux jeunes arbitres, c'est aussi la raison de la perte d'arbitres. Elle suggère de rédiger un texte en ce sens aux dirigeants des clubs afin qu'ils prennent partie des jeunes arbitres lorsque des incivilités surviennent au cours d'une rencontre.

Afin d'éviter cela, PA QUINCY propose de mettre en place un challenge du fair-play et lorsque les clubs ne respectent pas les arbitres une amende soit infligée, dans le cas contraire si la rencontre se passe dans un climat serein, une dotation serait attribuée.

B. DEPIERRE approuve cette idée, il est favorable à ce projet pour les catégories jeunes, il requête un groupe de travail sportive, juridique et commission des officiels afin de faire une proposition au prochain comité directeur le 23 juin.

## **9 – DISCIPLINE**

L'instruction du dossier CURGY / CSBGAM a été assez longue et la décision a été rendue le 25 avril dernier, le PV est prêt.

En parallèle, le Procureur de la République mène sa propre investigation. Les arbitres et les trois joueurs concernés ont comparus à la gendarmerie. Reste à savoir à l'issue du compte rendu de l'officier de police judiciaire si le Procureur souhaite inscrire le dossier au Parquet.

D'autres affaires en cours, l'instruction se fera en mai.

## **10 – SALLES ET TERRAINS**

Quelques clubs ne sont pas encore en conformité avec les nouveaux tracés.

## **11 – COMMUNICATION/PRESSE**

Gilles PRUDON nous informe de la parution du Basket Infos Bourgogne numéro 9 du mois d'avril. Il relate les derniers événements passés : Tournoi des Etoiles du 17 au 19 décembre à ORLEANS, open Féminin retour, stage futurs arbitres et concours CF, stage sélections U13/U15, 2e stage CQP module 2, stage sélection U14 et TIL U13 et U14 à VICHY.

Un éloge funèbre a été également intégré concernant A. RATAJCZAK, ancien Trésorier et vice Président de la Ligue.

La prochaine édition est prévue en juin.

## **12 - FINANCES**

### **♦ Comptes clubs**

M. MARGUERY informe d'un retard au niveau de la saisie des données. Les comptes clubs sont à peu près à jour, seulement quelques clubs en retard.

### **♦ CNDS**

Concernant notre dossier CNDS, nous devrions obtenir une subvention d'un montant identique à l'an passé.

### **♦ Fusion Bourgogne/Franche Comté**

M. MARGUERY avec C. CUENOT ont préparé le dossier de présentation à la FFBB pour le samedi 29 avril prochain.

Le budget estimatif arrive à environ 915 000€, puisqu'il y aura en plus l'embauche d'un futur Chargé de développement, d'un CTO et d'un Directeur Territorial. Il faut comptabiliser également l'investissement dans le futur bien immobilier ce qui représente à peu près 280 000€ sur 20 ans. On peut imaginer que le remboursement pourra se faire à 70% par la Ligue et 30% par le Comité Départemental 21 soit environ 10 000€ par an. Pris en compte également, le fond d'aide à l'emploi territorial du CTO et Directeur Territorial d'un montant de 50 000€ pour la première année par la FFBB.

Autre élément important qui concerne l'exercice comptable, la Franche Comté travaille en saison sportive et la Bourgogne en année civile. La préconisation comptable de la FFBB doit s'étendre du 1<sup>er</sup> juin au 31 mai. Dans cette optique, M. MARGUERY proposera alors une extension de notre budget de 5 mois (décembre à fin mai) pour redémarrer sur un exercice du 1<sup>er</sup> juin 2018 au 31 mai 2019. Si cela est validé par la FFBB, lors de l'Assemblée Générale de la Ligue le 17 juin prochain, le budget 2017 sera présenté avec 5 mois de plus afin d'être en phase avec la Franche Comté.

### **♦ Dispositions Financières**

M. MARGUERY présente le projet des dispositions financières 2017/2018 rédigées également dans le cadre du CCR en commun avec la Franche Comté. A terme, ces dispositions devront être identiques pour la nouvelle



région et quelques différences existent. De ce fait, la première réflexion a été de geler en partie le prix des licences, il faudra sans doute, une fois la fusion effectuée, baisser ce tarif pour un rééquilibrage et un budget cohérent par rapport à nos besoins. Une augmentation est faite, comme convenu, sur l'amende pour absence au rassemblement régional Mini basket qui s'élève désormais à 200€. Concernant le barème de l'indemnité kilométrique, il passe à 0.36 €, imposé par la FFBB. L'indemnité d'arbitrage pour la catégorie jeunes diminue, elle était fixée à 28€, l'imposition de la charte d'arbitrage a fixé à 25€ maximum. M. MARGUERY, en charge de la charte à la FFBB, a proposé une évolution pour les tarifs 2018 mais à ce jour rien n'est validé.

Ce projet sera affiné à la prochaine réunion de CCR le 17 mai et pour validation au Bureau du 19 mai à Nevers.

PA QUINCY propose deux modifications dans ces dispositions, concernant la commission discipline :

- sanction financière : supprimer cette ligne car cela n'est plus cohérent avec l'évolution du code du sport,
- réouverture du dossier de discipline : transformer cette ligne en « ouverture de dossier suite à l'obtention de 4FT ou FD ».

## **13 - QUESTIONS DIVERSES**

### **♦ ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DÉPARTEMENTALES**

Elles se tiendront toutes le vendredi 16 juin :

- CD21 à BEAUNE
- CD58 à CORVOL
- CD71 à CHARNAY
- CD89 à HERY

### **♦ CAMPUS FÉDÉRAL**

Les dépliant ont été distribués aux membres du Comité Directeur.

Il se déroulera du 24 au 27 août à BELFORT.

Les thèmes sont intéressants, les dirigeants et salariés peuvent bénéficier de l'allocation formation.

D. TAFFINEAU ajoute que la FFBB mettra en place un week-end de formation les 28 et 29 octobre prochains et que les nouvelles régions devront organiser un forum. Ces dates sont à noter et aucun championnat ne devra se dérouler.

### **♦ CONSEIL DES SAGES**

F. CLEMENT, représentant AM SAUVAGEOT, Présidente de la commission, informe que les académiciens 2017 ont été désignés, un dans chaque département, deux hommes, deux femmes.

### **♦ TIC U13**

T. BERTHEAU interpelle JL MARTIN afin de savoir si le TIC va être transformé en camp comme cela avait été évoqué lors d'une réunion Jeunes et Technique.

JL MARTIN confirme cela en ce sens, T. BERTHEAU demande que ce soit la Ligue l'organisateur, JL MARTIN confirme que c'est ce qui est prévu.

### **♦ 70ANS ST LOUP GEANGES**

Pour cet évènement, le club sollicite la Ligue pour une participation financière à l'organisation les 09 et 10 septembre prochain.

Le Comité Directeur valide une aide de 300€.

## **PROCHAINE RÉUNION BUREAU JEUDI 19 MAI NEVERS (58)**

Le Président,  
Bernard DEPIERRE.



Le Secrétaire Général,  
Jean Claude BRIERE.

## ANNEXE 1

# Caravane du Basketball 2017

### En cours :

- Démarchage des villes et des clubs
- Rendez-vous sur place pour régler les détails techniques et logistiques
- Demande de devis pour l'achat éventuel d'une structure gonflable

### A faire :

- Démarche au prët de la sous-préfecture afin de connaître les modalités de déclaration d'organisation d'une manifestation
- Création support de communication (logo, affiche, flyer,...)
- Recrutement des animateurs vacataires
- Vérification des assurances (afin que l'on soit en règle)
- Recherche moyen de transport du matériel de la caravane sur Juillet
- Devis et achats de matériels éventuel : petite sono, table pliante, dotations, etc...

### Questionnement :

- Nombre d'animateurs recrutés ?
- Quelles dotations ?

### Les lieux et dates définitives fixés à ce jour :





Lieux	Emplacement précis	Dates
Héry	Parvis de la salle polyvalente	17 Juin
Tonnerre	Place de la gare	24 et 25 Juin
Autun	Parking plan d'eau du Vallon (côté base de loisirs)	12 et 13 Juillet
La Charité-sur-Loire	Sur la plage, durant FestiVal de Loire	14 et 15 Juillet
Decize	Terrain basket stade nautique (à proximité camping)	19 et 20 Juillet
Montceau-les-Mines	Parking centre nautique, durant la manifestation L'Eté du Lac	26 et 27 Juillet
Lac des Settons	Terrain de volley	5 et 6 Août
Lac de Panthier	Plage du Lac (à côté du poste de surveillance)	9 et 10 Août
Mâcon	Esplanade Lamartine	24 et 25 Août

### Les lieux et dates en cours de finalisation à ce jour :

Lieux	Emplacement précis	Dates
Auxerre	Parc de l'arbre sec	10 et 11 Juillet
Nevers	Plage, durant Nevers plage	17 et 18 Juillet
Arc-sur-Tille	Parking du lac ( <i>en attente de validation définitive des élus</i> )	12 et 13 Août
Dijon	Dijon Plage ( <i>en attente du retour du dossier</i> )	16 et 17 Août
Beaune	<i>En attente de propositions</i>	19 et 20 Août

# Calendrier Caravane du Basketball 2017

Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
01 L Fête du Travail	01 J	01 S Avallon	01 M	01 V
02 M	02 V	02 D Avallon	02 M Lac de Pont	02 S
03 M	03 S	03 L	03 J Lac de Pont	03 D
04 J	04 D	04 M	04 V	04 L Rentrée Scolaire
05 V	05 L Lundi de Pentecôte	05 M	05 S Les Settons	05 M
06 S	06 M	06 J	06 D Les Settons	06 M
07 D	07 M	07 V Début Vacances Scolaires	07 L	07 J
08 L Victoire 1945	08 J	08 S	08 M	08 V
09 M	09 V	09 D	09 M Lac de Panthier	09 S
10 M	10 S Joigny	10 L Auxerre	10 J Lac de Panthier	10 D
11 J	11 D Joigny	11 M Auxerre	11 V	11 L
12 V	12 L	12 M Autun	12 S Arc-sur-Tille	12 M
13 S	13 M	13 J Autun	13 D Arc-sur-Tille	13 M
14 D	14 M	14 V La Charité	14 L	14 J
15 L	15 J	15 S La Charité	15 M Assomption	15 V
16 M	16 V	16 D	16 M Dijon Plage	16 S
17 M	17 S AG Héry	17 L Nevers Plage	17 J Dijon Plage	17 D
18 J	18 D	18 M Nevers Plage	18 V	18 L
19 V Début potentiel Caravane	19 L	19 M Decize	19 S Beaune	19 M
20 S	20 M	20 J Decize	20 D Beaune	20 M
21 D	21 M	21 V	21 L	21 J
22 L	22 J	22 S Bourbon-Lancy	22 M	22 V
23 M	23 V	23 D Bourbon-Lancy	23 M	23 S
24 M	24 S Tonnerre	24 L	24 J Mâcon	24 D
25 J Ascension	25 D Tonnerre	25 M	25 V Mâcon	25 L
26 V	26 L	26 M Montceau-les-Mines	26 S	26 M
27 S Sens	27 M	27 J Montceau-les-Mines	27 D	27 M
28 D Sens	28 M	28 V	28 L	28 J
29 L	29 J	29 S	29 M	29 V
30 M	30 V	30 D	30 M	30 S
31 M		31 L	31 J	

-  Aucun retour des villes
-  Contact des villes via les clubs
-  En cours de négociation ou de finalisation
-  Date officielle

# ANNEXE 2

## SPORTIVE

**COMITE DE COORDINATION REGIONAL BOURGOGNE – FRANCHE COMTE**  
**REUNION DES COMMISSIONS SPORTIVES BOURGOGNE – FRANCHE COMTE**  
**VE NDREDI 31 MARS 2017, DIJON – SIEGE DU C.F.A. DU SPORT**  
**COMPTE-RENDU**

**Ordre du jour : - Mise en place des championnats jeunes Bourgogne – Franche Comté**

**- Date des finales pré-nationales Bourgogne – Franche Comté**

Présents : *Jean-Louis Lamotte, Commission sportive Ligue régionale de Bourgogne*

*Laurent Arbault, Président du Comité départemental du Doubs*

*Jacky Vernoud, Président du Comité départemental de Côte d'Or*

*Bernard Depierre, Président de la Ligue régionale de Bourgogne*

*Stéphane Kroemer, Président de la Ligue régionale de Franche-Comté*

*Sylvie Valtat, Comité départemental de l'Yonne*

*Thierry Bertheau, Président du Comité départemental de la Saône et Loire*

*Monique Chauvin, Commission sportive Comité départemental du Jura*

*Redj Simati, Président Commission sportive Jeunes Ligue régionale de Franche-Comté*

*Loïc Beauvoir, Manager général Ligue régionale de Franche-Comté*

*Frédéric Benucci, Commission sportive Ligue régionale de Bourgogne*

*Francis Pédron, CTS Ligue régionale de Franche-Comté*

*Laurent Renard, Commission sportive Comité départemental de l'Yonne*

*Nicolas Gouvion, Président Commission sportive Ligue régionale de Franche-Comté*

Compte-rendu des débats et des décisions :

**1. Championnats régionaux jeunes BFC**

1/ L'organisation des championnats jeunes BFC proposée par Nicolas Faure, CTS de la Ligue régionale de Bourgogne, et par les membres de la Commission sportive de la Ligue régionale de Bourgogne est étudiée et débattue (cf. document en annexe 1).

- La question d'un nombre de places réservées pour chaque secteur (Bourgogne, Franche-Comté), dans un souci de pérenniser la présence de clubs issus des deux territoires, dans chaque catégorie, est discutée. Décision est prise de ne pas inscrire de telles places réservées, mais de faire confiance au bon sens des ETR pour conserver une représentation territoriale équilibrée lors de la sélection des dossiers. Les propositions des ETR seront ensuite validées par le CCR pour conserver un arbitrage politique des dossiers retenus.

- La question d'un nombre de places réservées parmi les équipes qualifiées est également discutée pour les mêmes raisons. Le choix de conserver la qualification par le seul moyen des résultats sportifs sur le terrain est entériné.

☐ Décision de la Commission sportive BFC : le projet d'organisation des championnats régionaux jeunes est adopté et sera soumis pour validation au CCR du 9 avril prochain.

2/ La proposition de dossier d'inscription (annexe 2) est acceptée par la Commission sportive BFC, qui demande de penser à ajouter le logo de la Ligue régionale de Franche-Comté sur le document. Ce document sera soumis à l'approbation du CCR du 9 avril prochain.

3/ L'ETR élargie, chargée de sélectionner les dossiers pour participer aux championnats régionaux jeunes, sera composée de :

- les CTS des deux Ligues régionales,

- tous les CTF des Comités départementaux,

- tous les Présidents de commissions techniques du territoire BFC,

- tous les Présidents de commissions sportives (y compris de la Commission sportive jeunes dans le cas de la Ligue régionale de Franche-Comté).

4/ La date de la réunion de l'ETR chargée du choix des équipes retenues pour participer à ces championnats jeunes est arrêtée au 5 juillet 2017. La liste des équipes retenues sera ensuite transmise au CCR pour validation définitive avant le 10 juillet.

5/ Les 4 équipes qualifiées à l'issue du premier plateau qualificatif participeront à un autre plateau (sans enjeu) en parallèle des 2<sup>nds</sup> plateaux qualificatifs organisés pour compléter les poules.

6/ e-marque obligatoire sur toutes les catégories concernées.

7/ Les horaires officiels des rencontres sont fixés comme suit :

- U13 / U15 : samedi, 15h00.

- U17 / U20 : samedi 18h00.

8/ Les désignations d'arbitres sont obligatoires. Ils seront désignés par le répartiteur régional du secteur (Bourgogne ou Franche-Comté) où se déroule la rencontre.

9/ Une caisse de péréquation pour les frais des officiels sera mise en place dans chaque ligue actuelle, sachant que le versement des indemnités d'arbitres sera fait sur la base des convocations établies par le répartiteur régional. La ligue support du championnat gèrera la caisse de péréquation afférente au niveau des équipes.

10/ Question sera posée à la FFBB sur la possibilité de visionner/gérer les compétitions sur FBI pour l'ensemble du territoire, alors que les Ligues actuelles ont seulement accès aux informations qui concernent leur secteur.

La commission sportive BFC propose que deux championnats soient gérés administrativement par la Ligue de Bourgogne et deux par la Ligue de Franche-Comté, afin de répartir les rôles équitablement.

11/ Les dispositions financières de ces championnats devront être identiques pour les deux Ligues régionales, afin que les clubs n'aient pas de traitement différencié en fonction de leur appartenance géographique. Selon concerne les engagements, les forfaits, les fautes techniques et autres dispositions qui ont un impact financier.

Il est donc proposé qu'un encart de dispositions financières spécifiques aux championnats jeunes BFC soit voté de manière coordonnée et uniforme aux prochaines assemblées générales des deux ligues.

12/ Commission de discipline : afin d'éviter des recours si un club ou un licencié d'une ligue voyait une éventuelle affaire disciplinaire traitée par l'autre ligue, il est décidé de confier systématiquement tout dossier disciplinaire inhérent à ces championnats à la Commission fédérale, dans l'attente de la création d'une commission Bourgogne – Franche Comté.

**☑ Après validation par le CCR du 9 avril, les dossiers de candidature seront envoyés dès le 10 avril aux clubs pour inscription dans les différents Championnats jeunes.**

## **2. Date des finales PNM et PNF Bourgogne – Franche Comté**

La date des finales de pré-nationales masculines et féminines est fixée au dimanche 11 juin 2017.

Ces finales détermineront les champions régionaux.

Le site proposé, cette année, devra se situer en Franche-Comté.

Le club de Jura Dolois Basket sera sollicité par la Ligue régionale de Franche-Comté.

☑ Ces dates et lieux seront soumis à l'approbation du CCR lors de sa réunion du 9 avril prochain

# ANNEXE 3

## CRO

### COMPTE RENDU REUNION CRO - CDO DU 6 AVRIL 2017

Présent(e)s : Cynthia BA, Didier BERNARD, Benjamin BUSTON, Christian CUENOT, Salah DAHANE, Rony LEFFET, Cédric MALIBANGAR, Pierre-Anthony QUINCY, Cyril ROUALET, Sylvie VALTAT.

Excusés : Thierry BERTHEAU (CD71), Bernard DEPIERRE, Didier TAFFINEAU, Jacky VERNOUD (CD21)

Absents : CD58

Actuellement, notre nombre d'arbitres est très insuffisant par rapport à la quantité de matchs ayant lieu chaque weekend. Nous avons au total 58 arbitres régionaux, Championnat de France inclus (28 dans le CD21, 5 dans le CD58, 24 dans le CD71, 9 dans le CD89), pour en moyenne 55 rencontres par weekend (hors matchs CF et interrégions). Il faut prendre en compte que les arbitres CF (au nombre de 14) désignés sur des rencontres CF ne sont pas forcément disponibles pour les matchs régionaux (car pris en CF). Par ailleurs, il faut surtout tenir compte des indisponibilités globales.

Pour fonctionner aisément, il serait nécessaire d'avoir un arbitre par équipe engagée dans les championnats de Ligue (115 équipes à l'heure actuelle soit un manque de 57 arbitres ou un ratio actuel de 50 %).

L'aide des comités est donc indispensable pour couvrir l'ensemble des rencontres régionales, incluses dans la charte d'arbitrage et générant un débit de points. En département, seuls les championnats DM1 et DF1 font partie de la charte.

A la vue de ces chiffres, nous proposons de mettre à nouveau en place un système déjà utilisé ces deux dernières années. Nous demandons à chaque comité de dresser une liste d'arbitres départementaux, d'un niveau confirmé (sifflant en seniors régulièrement et/ou ayant 3 ans d'arbitrage) afin qu'ils soient désignés sur des rencontres jeunes régions (U13, U15 et U17F). Ces arbitres seront sélectionnés par leurs CDO respectives, et nous insistons sur le fait qu'ils doivent être volontaires, il ne faut rien imposer.

Ils seront désignés avec un arbitre régional, capable de tutorer, afin de l'accompagner au mieux. Des arbitres régions volontaires et validés par la CRO seront nommés tuteur pour les aider à progresser.

Nous verrons ainsi leurs progressions au cours de la saison, certains pourront peut-être officier plus haut si les retours sont positifs.

Quoiqu'il arrive, il y aura un stage de validation qui se déroulera sur la deuxième partie de saison. Pour ce stage, seront conviés, en priorité, les arbitres faisant partie de ces listes, qui ont été sérieux au niveau régional, mais aussi au niveau départemental. La CRO proposera des noms, qui seront validés ou non par les CDO. D'ailleurs, les CDO pourront éventuellement proposer d'autres arbitres. Nous déciderons à travers ce stage si nous les confirmons ou non arbitres régionaux. Pour ceux rajoutés par les CDO, nous verrons également si nous les validons ou non au niveau régional.

#### **Besoins en plus par comité :**

Pour le 21 : une liste de 10 à 15 arbitres,

Pour le 58 : une liste de 5 à 10 arbitres,

Pour le 71 : une liste de 10 à 15 arbitres,

Pour le 89 : une liste de 5 à 10 arbitres.

Les arbitres sélectionnés sur les listes seront invités au stage de début de saison région, qui aura lieu normalement lors du deuxième weekend de Septembre. Les phases de qualification régionale ayant lieu les 16 et 30 septembre, cette solution permet de recycler ces arbitres départementaux en leur permettant aussi de découvrir leurs futurs collègues ainsi que les exigences de la région.

Les désignations seront effectuées par la CRO, la péréquation pour ces matchs est prise en compte par la Ligue. Les arbitres resteront dans leur propre comité, afin de pouvoir ensuite, selon les besoins des CDO, être désignés sur une rencontre départementale.

En cas de problème, les répartiteurs départementaux et le répartiteur ligue pourront effectuer des échanges. Un fichier des désignations ligue sera utilisé pour optimiser le fonctionnement, transmis aux CDO.

Chaque CDO est apte à pallier au manque d'arbitres engendré par cette nouvelle donne. En cas d'anomalies de répartition une décision sera prise en concertation avec les CDO concernées.

Un retour sera fait par chaque CDO, sur la possibilité de fournir ce listing supplémentaire, en fonction des priorités et contingent déjà existant du comité concerné.

L'idée de désigner des arbitres clubs a été envisagée pour couvrir les matchs des championnats départementaux sur le même principe qu'en Ligue (1 arbitre départemental confirmé pour tutorer un arbitre club volontaire). Ce système peut permettre de mieux prospecter et préparer ceux qui souhaitent devenir arbitre.

Tout ceci fonctionnera uniquement avec une très bonne communication entre la CRO et les CDO. Il est également indispensable que les clubs soient impliqués dans cette démarche, notamment dans la promotion des formations d'arbitres et/ou la création d'écoles d'arbitrage. Les présidents de CDO seront dorénavant invités à chaque réunion de CRO, et nous échangerons tout au long de l'année sur les différents problèmes rencontrés, ainsi que sur la progression des arbitres.

Nous avons aussi discuté sur les incivilités qui empêchaient nos jeunes arbitres de poursuivre dans la voie de l'arbitrage. C'est un problème que doivent prendre en compte, et très rapidement, les instances concernées de la ligue mais aussi des départements. Cela nous permettra dans un premier temps de garder les nouveaux arrivants. Seule une collaboration étroite entre la CRO et les CDO nous permettra de faire progresser l'arbitrage, par l'augmentation quantitative mais aussi qualitative des officiels au sein de notre famille basket.

Cédric MALIBANGAR Benjamin BUSTON

Président de CRO Responsable formation arbitres CRO

Copies : Cynthia BA, Didier BERNARD, Benjamin BUSTON, Christian CUENOT, Salah DAHANE, Rony LEFFET, Pierre-Anthony QUINCY, Cyril ROUALET, Sylvie VALTAT, Thierry BERTHEAU (CD71), Bernard DEPIERRE, Jean-Claude BRIERE, Didier TAFFINEAU (CD89), Jacky VERNOUD (CD21), LBBB, CD21, CD71, CD89 et tous les membres de la CRO.

**Alphonse RATAJCZAK**  
**Trésorier - 1<sup>er</sup> Vice Président**



Alphonse RATAJCZAK a vécu une formidable histoire avec La Gerbe de Montceau.

Son embauche comme comptable par Paul GERBE a conduit au déclin de ce club.

Il était passionné de basket, c'est le début en 1949 aux côtés de 8 ouvrières qui jouaient au basket Alphonse trouve pour consolider son groupe une institutrice de grande taille Nicole Robert qui avait joué au volley, elle intègre l'équipe de la Gerbe et sera très vite en Equipe de France. En 1962 La Gerbe d'Alphonse accède à la division nationale. Cela séduit Yannick STEPHAN venue de La Rochelle, elle devient entraîneur joueuse et sera 155 fois en Equipe de France. Alphonse attire Christine DELMARLE, Michèle BATTISTON et beaucoup de joueuses de talent. La Gerbe dispute deux finales en 64 et 65 et obtient deux fois le titre de championne de France en 66 et 67. Alphonse est à la fête de ses filles pour parcourir l'Europe avec succès, les campagnes se succèdent La Gerbe est un sérieux concurrent des demoiselles de Clermont.

Malheureusement cette aventure se termine en 1982 avec le retrait de M. GERBE. Cela aura duré 33 ans pour Alphonse. C'est un grand dirigeant du basket féminin et un grand professionnel pour sa société.

Elu à la Ligue de Bourgogne en 1964 il y siègera plus de 50 ans, il aura connu 5 Présidents auxquels il a apporté son sérieux, son professionnalisme, j'en suis très reconnaissant.

Trésorier de 1980 à 2004 puis Secrétaire Général de 2004 à 2008, 1<sup>er</sup> vice président de 2008 à 2016, il avait obtenu la médaille d'or de la FFBB et en 2011 il devient académicien du basket.

Il fût administrateur de longues années du Crédit Mutuel, banque qui sous ses recommandations devient le banquier de la Ligue.

Alphonse était compétent, sérieux, méticuleux. Son sens du devoir et son militantisme associatif en faisaient un dirigeant exceptionnel, droit, rigoureux tout en étant convivial, il fût un dirigeant de très grande qualité.

Ton départ, Alphonse, après une courte maladie est pour le monde du basket une terrible nouvelle. C'est un drame pour ton épouse et Françoise tant vous étiez unis. Tu étais attaché à Montceau les Mines et à St Mandrier dans le sud, nous ne t'oublierons pas, repose en paix.



# A G E N D A

## A V R I L / M A I

Dates	Manifestations	Lieux	Horaires
Dimanche 09 avril	Réunion CCR	CFA du Sport DIJON (21)	9H
Jeudi 13 avril	Réunion Basket Féminin	AUTUN (71)	19H
Jeudi 13 avril	Réunion salariés Bourgogne Franche Comté pour CCR	CFA du Sport DIJON (21)	19H
Mardi 25 avril	Réunion DISCIPLINE	AUTUN (71)	19H
Jeudi 27 avril	Comité Directeur LBBB	AUTUN (71)	19H30
Dimanche 30 avril	¼ Finales Coupe de Bourgogne Seniors Féminines		
Mardi 02 mai	Réunion Vérificateurs aux comptes	AUTUN (71)	18H30
Lundi 08 mai	41è Rassemblement MINI BASKET	Campus Universitaire DIJON (21)	Accueil 8H30
Jeudi 11 mai	Réunion CRO	AUTUN (71)	19H
Mercredi 17 mai	Réunion CCR	CFA du Sport DIJON (21)	19H
Vendredi 19 mai	Bureau régional LBBB	NEVERS (58)	19H
Dimanche 28 mai	½ FINALES ET FINALES Coupe de Bourgogne Seniors « Crédit Mutuel »	MARZY (58) pour les féminines AUXONNE (21) pour les Masculins	